



# RAPPORT D'ANALYSE

Rapport d'analyse Page 1 / 3  
Edité le : 23/07/2021

MAIRIE DE ST JEAN DE MAURIENNE  
2 PLACE DE L'HOTEL DEVILLE  
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.  
Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*)

**Identification dossier :** SLA21-10992  
**Identification échantillon :** SLA2107-2587-1  
**Doc Adm Client :** ARS  
**UGE :** 0124 - SAINT JEAN DE MAURIENNE  
**Nom de l'exploitant :** MAIRIE DE SAINT JEAN DE MAURIENNE  
**Nom de l'installation :** ST JEAN DE MAURIENNE CHEF-LIEU  
**PSV :** 0000000694  
**Point de surveillance :** CENTRE HOSPITALIER (BONRIEUX)  
**Localisation exacte :** POINT PUISAGE  
**Département/Commune :** 73 / SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE  
**Nature :** Eau de distribution  
**Type d'eau :** T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE  
**Motif du prélèvement :** CS  
**Type de visite :** D1  
**Prélèvement :** Prélevé le 20/07/2021 de 14h58 à 14h58 Réceptonné le 20/07/2021 à 16h05  
Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Labo - S. Trabouyer  
Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520  
Flaconnage SAVOIE LABO

**Analyse demandée par :** ARS DT de SAVOIE  
**Type :** UDI  
**Code :** 000658

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).  
Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.  
Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de début d'analyse le 20/07/2021 à 16h48

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b>							
Dénivrage du bief-pjt		Oui		Observation			
Désinfection du point de prélèvement		Flamme		Observation			
Temps de purge		3.00	min	Observation			
Type de robinet		Milbigeur		Observation			

Technicie - 23 allée du lac d'Aiguebelette - BP 50251 - 73374 Le Bourget-du-Lac  
Tél. : 04 79 25 37 25 - Fax : 04 79 25 30 39 - www.savoielabo.fr  
SAS au capital de 750 000 € - R.C.S Chambéry 390 319 192 - SIRET 390 319 192 00014  
APE 7120Z - N° TVA Intracommunautaire FR 65 390 319 192

SAVOIE LABO  
Rapport d'analyse Page 2 / 3  
Edité le : 23/07/2021  
Identification échantillon : SLA2107-2587-1  
Destinataire : MAIRIE DE ST JEAN DE MAURIENNE

Doc Adm Client : ARS

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b>						
Aspect (in situ)	Acceptable		Observation			#
Chlore libre (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7395-2		#
Chlore total (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7395-2		#
Couleur (appareils) (in situ)	Acceptable		Analyse qualitative organoleptique	NF EN ISO 7887 Meth. A		Acceptable
Odeur de l'eau (in situ)	Acceptable		Analyse qualitative organoleptique	NF EN 1622 annexe C		Acceptable
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	18.7	°C	Méthode à la sonde qualitative	Meth Interne PVTMO-009		25 #
<b>Analyses microbiologiques</b>						
Célluloses	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0 #
Entérocoques	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7898-2		0 #
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0 #
Microorganismes aérobies à 22°C	6	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Microorganismes aérobies à 36°C	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Spores d'Anaérobies Sulfite-Réducteurs	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2		0 #
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>						
Saveur	Acceptable		Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C		Acceptable
<b>Analyses physicochimiques</b>						
<b>Analyses physicochimiques de base</b>						
Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation)	216	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200 #
pH	8.15	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523		9 #
Température de mesure du pH	22.8	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523		#
Turbidité	< 0.2	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1		2 #
<b>Formes de l'azote</b>						
Ammonium	< 0.03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1		0.10 #

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.  
Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.  
La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

Hélène GIRARD  
Adjointe Responsable Microbiologie

.../...